

### HISTORIQUE DES EDITOS

Titre	Date parution	Rédacteur
Soyons Charlie	3 Mars 2015	Francis GAUTON

*Que retenir, outre son aspect ignoble et barbare, de l'attentat du 7 janvier dernier contre CHARLIE HEBDO ? Certes, à travers cet acte odieux et lâche, on a la confirmation que la liberté d'expression et d'idées est un bien fragile qu'il faut préserver à tout prix pour pouvoir poursuivre notre évolution.*

*Ce que je retiens, c'est surtout cet élan de solidarité spontané qui s'est manifesté dès le jour même de l'attentat, pour défendre ces valeurs communes vitales pour notre humanité. Cela prouve, que malgré un individualisme et une insouciance apparents, chacun est capable de se mobiliser autour d'une grande cause sociétale et humaine. Le soufflé est certes retombé aujourd'hui, mais cet élan est néanmoins rassurant.*

*Cette liberté d'expression, nous devons aussi la protéger au sein de notre engagement syndical, en faire une ligne de conduite à chaque étape de l'exercice de notre mandat dans le cadre des diverses instances paritaires, ou non, ou de nos interventions. Mais cette liberté d'expression n'aura toute sa force que si les actions engagées sont clairement soutenues par nos adhérents et sympathisants. On ne voit que trop souvent des « porte-paroles » mandatés par une masse silencieuse, venir exposer des revendications légitimes en prenant soin de ne pas se faire remarquer.*

*Le devoir d'obéissance et de réserve n'altère en rien la liberté d'expression dès lors qu'elle n'a pour but que de réduire ou annihiler des inégalités ou des injustices. Sans vous, le « mandataire » a moins de force pour défendre vos intérêts.*

*Alors, même dans l'action syndicale : Soyons « Charlie ».*